



SYNDICAT DES
DEBARDEURS
SCFP, SECTION LOCALE 375

Syndicat des débardeurs
SCFP, Section locale 375
7020, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec) H1N 3L6
Téléphone: (514) 255-8868
Télécopieur: (514) 255-8211

Courriel : dockmtl@debardeurs-de-montreal.org
Site internet : <http://www.debardeurs-de-montreal.org>

Montréal, le 15 avril 2009

Par Télécopie : 514-251-1064

Monsieur Maka Kotto
Député du Parti Québécois
6070 rue Sherbrooke est, 1^{er} étage, bureau 105
Montréal, PQ
H1N 1C1

Objet : Polyclinique médicale populaire

Monsieur Kotto,

La Polyclinique médicale populaire a été fondée en 1967 par le Dr Benoit Deshaies. Dès le tout début, la mission de la Poly a été de venir en aide aux travailleurs victimes d'accident de travail. Il s'agit d'ailleurs d'une des trop rares cliniques spécialisées dans la défense des travailleurs face à la CSST, la SAAQ et l'IVAQ, etc.

Depuis plusieurs années, les médecins de la Poly subissent l'harcèlement administratif de la part du Collège des médecins. L'harcèlement a atteint un tel niveau que certains médecins ont quitté la Poly et plusieurs autres songent à en faire autant.

Devant cet état de fait, un regroupement de plusieurs syndicats représentant des dizaines de milliers de travailleurs a entrepris une série d'actions en novembre 2008 dans le but de venir en aide à la Poly.

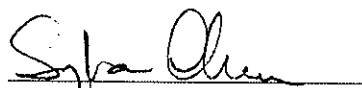
Au moment même où les effets de la crise économique se font de plus en plus sentir sur la santé des travailleurs, nous croyons qu'une intervention politique s'impose. D'ailleurs, le député provincial de la circonscription de la Poly, monsieur Martin Lemay, est déjà activement impliqué dans le dossier.

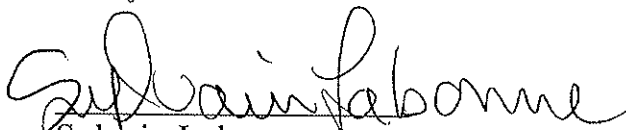
Nous vous contactons donc dans le but d'obtenir votre appui dans ce dossier afin d'essayer de balancer le rapport de force face au Collège des médecins. D'autant plus, le nombre de médecins généralistes est à coup sûr déficient en ce moment au Québec et plus particulièrement dans la région métropolitaine.

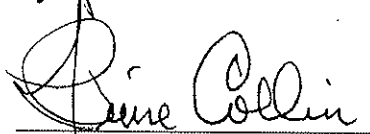
Il en va de la santé physique et mentale de plusieurs milliers de patients, voire même pour quelques uns, d'une question de vie ou de mort étant donné le nombre élevé de suicides constaté chez les patients de la Poly depuis l'automne 2008.

Nous comptons sur votre compassion et une prompt intervention de votre part!

Avec espérance....


Sylvain Charron


Sylvain Labonne


Jean-Pierre Collin

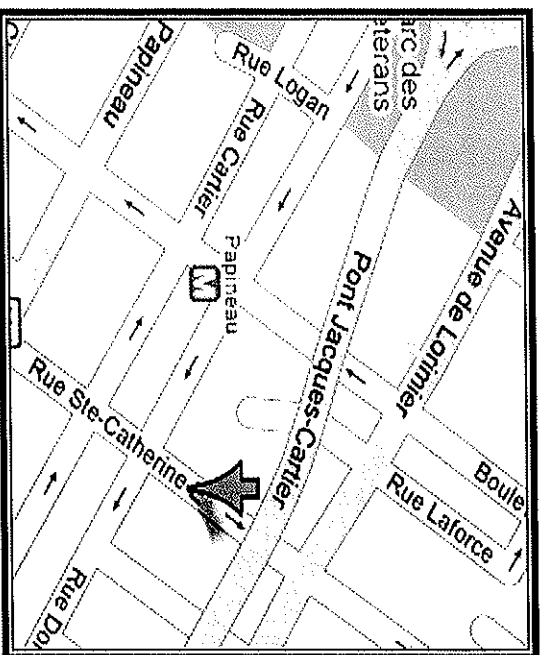

Benoit Wolfe



Polyclinique Médicale Populaire

A pour mission de vous offrir des soins de
santé personnalisés

Depuis plus de 40 ans

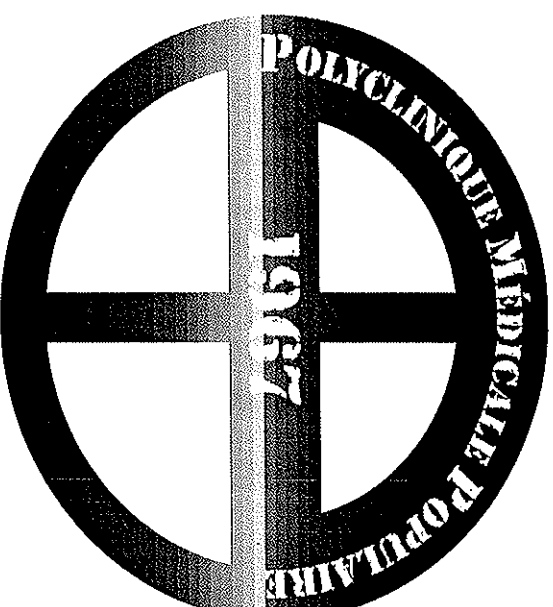


1988, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2K 2H7
Téléphone : (514) 524-3637 / 527-1571
Télécopieur : (514) 524-3638

Site internet : polymedpop.com

Courriel : polymedpop@videotron.ca

POLYCLINIQUE MÉDICALE POPULAIRE

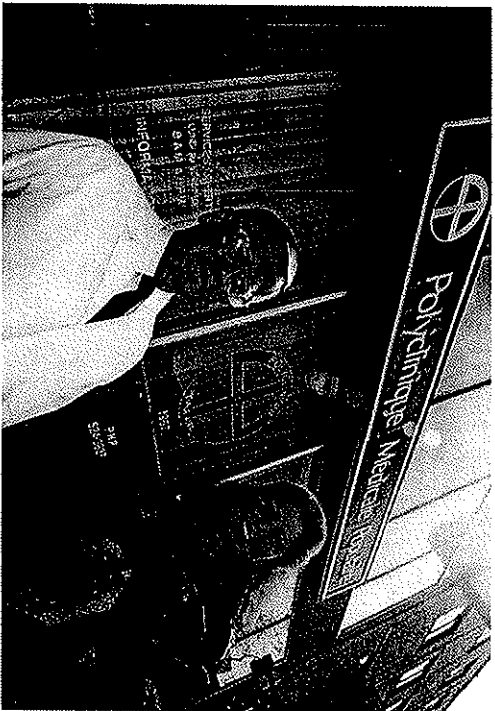


Notre mission

« La santé au travail »

- Réadapter
- Guérir

- ❖ Accidentés du travail « CSST »
- ❖ Accidentés de la route « SAAQ »
- ❖ IVAC
- ❖ Autres



Une ressource professionnelle multidisciplinaire

À VOTRE SERVICE!



QUI SOMMES-NOUS?

La polyclinique médicale populaire est une ressource médicale et professionnelle multidisciplinaire qui, fondée le 1^{er} mai 1967, offre des services de soins de santé et autres services professionnels connexes aux travailleuses et aux travailleurs. On y retrouve également des services de médecine familiale de première ligne offerts à la population en général.



Services offerts !

- ❖ Acupuncture
- ❖ Cardiologie
- ❖ Chirurgie générale
- ❖ Chirurgie « Cancer du sein »
- ❖ Ergothérapie
- ❖ Hématologie
- ❖ Massothérapie
- ❖ Médecine Interne
- ❖ Médecine générale
- ❖ Médecine du travail (CSST ET SAAQ)
- ❖ Oncologie
- ❖ Orthopédie
- ❖ Ostéopathie
- ❖ Physiothérapie
- ❖ Pharmacie
- ❖ Psychiatrie « Méthode Écho »
- ❖ Psychologie
- ❖ Expertise médico-légale
- ❖ Autres

En somme, La Polyclinique Médicale Populaire, grâce à son approche d'équipe est en mesure d'assurer la prise en charge, le traitement et le suivi des travailleurs de manière rigoureuse et ce, grâce à un échange d'information et d'étude de dossiers par chacun des membres de l'équipe.



POLYCLINIQUE MÉDICALE POPULAIRE INC.

1988, rue Sainte-Catherine Est • Montréal (Québec) • H2K 2H7

Téléphones : (514) 524-3637 • (514) 527-1571

Télécopieur : (514) 524-3638

Site Internet : polymedpop.com

Courriel : polymedpop@videotron.ca

Montréal, le 11 septembre 2007

Aux membres présents
Collège des médecins du Québec

Le passé ou un brin d'histoire

Le 1^{er} mai 1967, jour de la Fête des travailleurs, on inaugure la *Polyclinique médicale populaire* dont les locaux sont situés en plein cœur du « Faubourg à m'lasse » par le Dr Benoit Deshaies assisté et appuyé par le Conseil de travail de Montréal et diverses organisations principalement Chevaliers de Colomb et organisme religieux et du monde syndicale.

Le but principal ayant été depuis son début de venir en aide aux travailleurs et travailleuses ayant subi une lésion professionnelle et principalement handicapées tant sur le plan physique, psychique que morale. La Polyclinique ayant pour objectifs d'être accessible à tous et chacun d'où l'objectif de « populaire ». Sachant et connaissant la pénurie actuelle de médecins dit « de famille » il est compréhensible de comprendre que la tâche est des plus pénible quand à garder nos médecins.

L'avenir de la Polyclinique est devenu récemment des plus sombres et difficiles. Suite à ce qui nous semble être des poursuites contre nos médecins, il apparaîtrait que nous allons vers la fermeture pure et simple faute de médecins ayant gardés le droit d'exercer, puisqu'à ce jour, 3 de nos médecins pourraient être obligés d'arrêter toutes activités professionnelles.

Ce que nous demandons et espérons : que le Collège au vue et au su de ce que nous sommes en tant que Polyclinique véritablement populaire (nous traitons 20,000 dossiers par année CSST-SAAQ-IVAC et autres) sachant que nos patients sont quasi essentiellement des gens de niveau social et de couche sociale des moins aisées, rejetés le plus souvent par d'autres établissements et multes médecins, nous croyons dès lors être en droit d'espérer que le Collège assouplira ses conditions vis-à-vis de nos praticiens tant au niveau ponctuel des affaires en cours qu'un assouplissement dans le temps

Lise-Anne Deshaies
Directrice des services administratifs

Les travailleurs de Montréal ont depuis hier "leur" polyclinique

par Jacques LAFRENIERE

Plusieurs représentants du monde syndical et de la profession médicale ont assisté hier à l'inauguration de la Polyclinique médicale populaire de Montréal, un organisme sans but lucratif qui est appelé à devenir une cellule-mère dans l'institution d'autres polycliniques qu'on retrouvera dans divers quartiers de Montréal.

Cette polyclinique est la première du genre au Québec, a souligné hier le président du Conseil du travail de Montréal, M. Armand Jolicœur. Elle a pour but principal de mettre la médecine à la portée des travailleurs. Elle a été créée grâce à la collaboration entre le CTM et un groupe de médecins qui dirigeait le Dr Benoît Deshaies.

"Le CTM, dans la poursuite du but qu'il s'était donné d'améliorer le niveau de vie des classes laborieuses à la suite de la publication, l'an dernier, de son enquête sur la pauvreté dans la région métropolitaine et avec le concours bénévole de médecins conscients de la responsabilité morale et sociale de leur profession, ont mis sur pied une équipe de santé dont le but est de traiter les patients selon une formule qui permettra aux citoyens de bénéficier des bienfaits de la médecine, sans avoir à redouter de grever leur avenir économique", a déclaré M. Jolicœur.

La polyclinique est située dans un quartier populaire, au 1988 est, rue Ste-Catherine. Les bureaux seront ouverts tous les jours de 9 h. 30 à 21 h. 30, sauf les samedis et dimanches, où les heures de visites seront de 13 h. à 15 h.

Les patients déjà couverts par un programme d'assurance médicale n'auront rien à déboursier, puisque les médecins de la polyclinique acceptent obligatoirement les honoraires de l'assurance. Dans les cas où l'assurance ne couvre pas le traite-

ment, les taux seront ceux de la Loi de l'assistance médicale du Québec. Dans les cas d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale, les mêmes principes s'appliqueront.

Les inégalités

Le Dr Benoît Deshaies a déclaré que "le monde ouvrier, très sensible aux inégalités sociales, réalise de plus en plus que, malgré l'établissement de mesures sociales longtemps souhaitées, il reste encore vrai que la majorité d'entre eux ne peuvent espérer qu'à moins d'un changement radical ou d'une amélioration appréciable du système actuel un trop grand nombre d'entre eux ne bénéficieront pas de services essentiels, principalement en ce qui concerne la sauvegarde et le maintien de leur bien le plus précieux: la santé.

"Les syndiqués, et avec eux les économiquement faibles, ont pris conscience de la situation alarmante où le système actuel les a acculés, et se sont ingéniés à trouver des solutions à ce malaise qui, en soi, constitue un véritable drame social. Parmi celles-ci l'établissement d'une forme de coopération avec le monde médical leur est apparu comme le seul moyen efficace, capable de fournir à ce secteur de la population, l'aide indispensable à la satisfaction de leurs besoins médicaux", a dit le Dr Deshaies.

"Le fléau de la maladie qui gêne le riche, a pour moi le Dr Deshaies, devient une catastrophe chez le pauvre. La maladie lui coupe les vivres, dévore ses économies et hypothèque son avenir économique", a-t-il poursuivi.

M. Jean-Paul Ménard, ex-président du CTM, qui a été parmi les pionniers de cette polyclinique, a insisté sur l'importance de la "machine humaine" dont on prend pourtant moins de soins que pour les "machines" tout court.

Le député du comté de Maisonneuve, M. André Lévesque, qui fut secrétaire du CTM, a déclaré pour sa part que le ministère de la Santé avait confié le résultat de son enquête sur cette polyclinique au ministère de la Famille et du Bien-Être social pour savoir dans quelle mesure le gouvernement provincial pourrait appuyer son concours.

Un médecin dénonce le fait que la sécurité financière du médecin passe parfois avant le besoin du patient

Un médecin a dénoncé hier le système voulant qu'un médecin connu de son patient soit forcé d'abandonner ce dernier à des inconnus au seuil d'un hôpital ou d'une clinique établie et exploitée par les médecins de cet hôpital et érigée souvent sur le terrain même de l'hôpital.

Le Dr Benoît Deshaies qui est vice-président de la Polyclinique médicale populaire de Montréal, a tenu ces paroles sévères, à l'inauguration hier, de cette polyclinique.

"Il nous faudra établir l'exercice de la médecine sur des bases plus humaines et plus chaleureuses. Dans les services régis par des groupes organisés en structures d'inféodation, il manquera toujours cette chaleur humaine, cette amitié qui s'établit entre le médecin cons-

cientieux et le patient qui lui fait confiance".

Il ajoutait: "On se plaint souvent et avec raison, que l'exercice de la médecine et des professions auxiliaires de la médecine dans les hôpitaux ou les polycliniques attachées aux hôpitaux soit organisé de façon à faire passer la sécurité financière du médecin et de ses adjoints avant le besoin immédiat du patient".

Le Dr Deshaies soutient que la Polyclinique médicale populaire "se veut un organisme médical, social, régional et privé, soustrait à toute influence indue, plaçant le besoin du patient avant l'intérêt financier du médecin; un organisme d'intérêt public dont les membres croient à la possibilité d'établir entre le médecin et le malade des rapports d'amitié, de justice et de charité dans le respect de la dignité et de la liberté du malade principalement dans le choix de son médecin et celui de l'institution qui doit le recevoir quand il lui devient nécessaire d'être hospitalisé pour bénéficier des traitements adéquats que réclame sa maladie".

La PMP groupe déjà des médecins de plusieurs spécialités, telles la chirurgie générale, la gynécologie, l'orthopédie, l'urologie, la cardiologie, l'oto-rhino-ophthalmologie, la psychiatrie, la médecine interne, etc. Il y a également des services paramédicaux, comme la chirurgie dentaire, la pharmacie, l'optique, etc.

Cette polyclinique a été mise sur pied grâce à une collaboration étroite entre le Conseil du travail de Montréal et un groupe de médecins.

A. ACCUAKI-FE Médicale
Vol. 18. M. 29. 3 Sept. 1997

LA POLYCLINIQUE MÉDICALE POPULAIRE

30 ans au service des accidentés du travail

MICHEL DONGOIS
Félicitations
3/10/97
F. J. J. J.

La Polyclinique médicale populaire a fêté en mai son 30^e anniversaire. Née à Montréal de la concertation de médecins et de syndicalistes, la PMP dispense des services et des soins de santé de première ligne spécialisés en médecine du travail. Au départ, elle visait surtout l'industrie de la construction, les usines et emplois présentant de grands risques pour la santé. Il s'agissait d'un créneau alors inexistant. Peu à peu, elle a élargi son champ d'action aux pathologies liées des nouvelles technologies, comme certaines maladies inflammatoires.

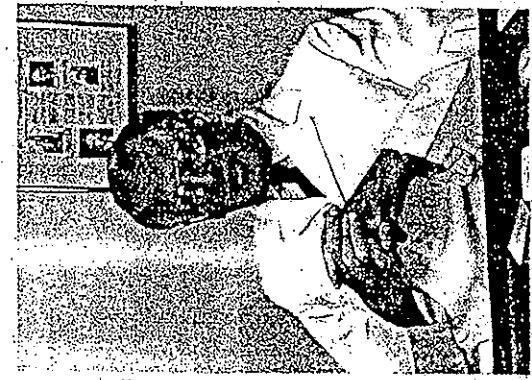
À l'origine, du projet figurent le Conseil du travail de Montréal et le Dr Benoit Deshaies, directeur des services professionnels de la PMP, qu'un père mort de silicose sensibilise très tôt à la vulnérabilité des victimes d'accidents ou de maladies au travail. La Polyclinique consécra la partie syndicale et s'efforce de cerner au mieux avec elle les besoins de santé et de sécurité des travailleurs. À mieux définir aussi le traitement des accidentés du travail.

services «alternatifs» offerts: chiropratique, massothérapie, ergothérapie, podiatrie, etc.

Une des clés du succès en matière de médecine du travail, selon le Dr Deshaies, consiste à s'occuper à un stade très précoce des personnes accidentées ou malades. Et aussi à mener une politique d'incitation à une médecine préventive. «La prévention vaut autant pour les syndicats que pour les employeurs.» Il déplore que l'argent passe avant la santé et que trop d'entreprises n'assument leur tâche de santé envers les travailleurs que poussées par les seules exigences de la loi.

Depuis 30 ans, dit le Dr Deshaies, nous avons pratiqué une médecine engagée sur le plan social. Avec des résultats enviables, puisqu'en physiothérapie, la PMP aligne des résultats inférieurs de 15% à 20%, en durée et en fréquence de traitements, à ceux du reste du Québec. Le nombre moyen de périodes de traitement s'y élève à 27,27 pour les quatre premiers mois de l'année (31,25 pour la moyenne québécoise). Duree moyenne des traitements: 41,15 à la PMP contre 60,85 pour l'ensemble du Québec.

Et l'avenir de la Polyclinique? Il est assuré, répond le Dr Deshaies,



LE DR BENOIT DESHAIES

«J'ai toujours été de nature socialiste. Plusieurs reprises, le Dr Deshaies passe pour un communiste d'énergie l'idéologie du droit à la santé qui n'aurait pas pour contrepartie l'obligation de faire de la prévention.» Les travailleurs, dit-il, ont en effet un devoir de formation et

L'équipe de base de la Polyclinique compte 16 médecins, dont quatre omnipraticiens. Dès le début, raconte le Dr Deshaies, l'aventure était risquée. Mais la banque a tenu bon, la PMP étant toujours autofinancée, sans l'aide de fonds publics ou autres. «Son autonomie financière a permis à la Polyclinique de conserver toute sa liberté de mouvements et l'objectivité requises en médecine du travail.» Selon lui, les professionnels de la santé doivent devenir des arbitres, payés par le service qu'ils rendent et non par l'une ou l'autre des parties. «Arbitre vraiment neutre, le médecin aura ainsi une solide crédibilité.»

Dans un cadre le plus humanitaire possible, poursuit le Dr Deshaies, la Polyclinique s'acquitte des volets curatif, préventif et de réhabilitation. En réhabilitation, souvent négligée par la médecine classique, la PMP a manifesté dès le début une ouverture aux médecines douces. «L'amélioration de la santé ne concerne pas seulement le plan curatif, mais aussi la réadaptation. C'est pourquoi nous encourageons notre clientèle à envisager les médecines alternatives en complément d'un traitement prescrite», indique le Dr Deshaies. Ce qui, à certains moments, a attiré sur la PMP les foudres du Collège des médecins du Québec. Parmi les

L'expertise médicale au service des travailleurs

SAUVONS LA POLYCLINIQUE MÉDICALE POPULAIRE !

Bon nombre d'entre-nous connaissons la Polyclinique médicale populaire. C'est en 1967 que cette clinique voyait le jour dans les locaux situés au 1988, rue Sainte-Catherine Est, locaux qu'elle occupe encore 40 ans plus tard. Dès sa fondation, la « Poly » s'est donnée comme mission de soigner et défendre les travailleurs, plus particulièrement lorsqu'ils sont aux prises avec la CSST, la SAAQ, l'IVAC ou même avec leurs employeurs puisqu'elle se spécialise en médecine du travail. À maintes reprises, le SFMM y a référé des membres qui ne savaient plus où donner de la tête et à qui faire confiance.

Victime de son efficacité ?

Mais voilà que depuis quelques temps la clinique et son personnel, à savoir les médecins qui y prodiguent soins et conseils, se retrouvent sous la loupe du Collège des médecins. Hasard, coïncidence ou résultat d'une démarche élaborée par les employeurs, la CSST, l'IVAC et la SAAQ, il n'en demeure pas moins que le Collège des médecins a temporairement mis à l'index deux des médecins de la « Poly », tandis qu'un troisième fait l'objet d'une attention très particulière de la part de certains intervenants du merveilleux monde de la santé. Le Collège des médecins aura beau invoquer d'obscures raisons pour justifier ses agissements, il est clair pour nous que le véritable reproche qui leur est adressé c'est de trop bien représenter les travailleurs face aux employeurs et aux systèmes prétendument mis en place pour aider et soutenir les accidentés du travail, les personnes victimes d'actes criminels et les victimes d'accident de la route.

On veut notre bien mais pas à n'importe quel prix

À la Polyclinique médicale populaire, c'est plutôt l'inverse : on considère, qu'il n'y a pas de prix pour que l'on soit bien. Nous nous interrogeons sur les véritables motifs des agissements du Collège des médecins dans le cas de la « Poly » puisque selon nos informations aucun des médecins désignés par l'employeur ou les organismes publics comme le Bureau d'évaluation médical (où quelque dix médecins chargés d'évaluer la condition des travailleurs renversent dans près de 80% la décision du médecin traitant et les retournent manu militari au travail), n'a fait l'objet de telle mise à l'index.

Quoi faire pour sauver la clinique ?

Devant cet état de fait le SFMM, en collaboration avec d'autres syndicats, a décidé de participer au mouvement d'appui visant à soutenir la « Poly » et à dénoncer les agissements et les pratiques du Collège des médecins. Nous avons élaboré un plan d'action qui consiste à faire circuler une pétition en appui à la « Poly » dénonçant les prises de positions, les interventions et le harcèlement du Collège des médecins, pétition qui sera acheminée directement audit Collège ; à faire parvenir des lettres d'appui et de soutien tant pour la « Poly » que pour les médecins qui y œuvrent ; à intervenir à tous les niveaux afin d'aider la « Poly » à recruter de nouveaux médecins et finalement à mettre tout en œuvre pour que la « Poly » puisse devenir une Coop de santé. Joignez-vous à nous et ensemble supportons la Polyclinique médicale populaire.

Article de André Dollo, secrétaire générale au SFMM dans le journal du SFMM.

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP 429)

Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP 301)

Syndicat des débardeurs (SCFP 375)

R.T.L. (SCFP 3333)

S.T.M. (SCFP 1983)

S.T.S.A.Q. (SCFP 3535)

SCFP (Madame Lucie Levasseur)

Association des pompiers de Montréal

Pétition pour sauver la Polyclinique médicale populaire

Considérant : La difficulté d'accès à un médecin personnel pour une prise en charge administrative, formulaires / questionnaires, rapport d'évolution, communication avec les assureurs, communication avec les employeurs, communication avec les organismes publics tels que la CSST, la SAAQ et l'IVAC etc.

Considérant : Que la Polyclinique médicale populaire fondée en 1967 par le Dr Benoit Deshaies est une rare clinique spécialisée dans la défense de malades et des travailleurs/travailleuses face à la CSST, la SAAQ et l'IVAC etc.

Considérant : Que depuis plusieurs mois la Polyclinique médicale populaire subit du harcèlement administratif de la part du Collège des médecins. Malgré le peu d'effectifs du Collège des médecins, huit (8) personnes pour la surveillance de plus de dix huit mille (18 000) médecins travaillant dans plusieurs centaines d'établissements. Deux (2) médecins de la Polyclinique médicale populaire subissent une surveillance abusive, pendant qu'aucun autre établissement commun à l'ensemble de nos syndicats n'a fait l'objet d'aucunes surveillances.

Considérant : Que deux (2) médecins de la Polyclinique médicale populaire ont fait l'objet de suspension de leur pratique. Infligeant un préjudice excessif à tous leurs patients, ayant causé des conséquences néfastes sur leur santé physique et psychologique. Dans certains cas la perte de leur emploi, dans d'autres la perte de revenus provenant soit, d'assureurs, CSST, SAAQ, l'IVAC etc. Pourtant les reproches adressés aux deux (2) médecins étaient administratifs et ne relevaient pas d'actes médicaux.

Considérant : Que cette situation crée une situation problématique dans le recrutement de futur médecin. Empêchant la Polyclinique médicale populaire d'assurer la relève des médecins quittant pour la retraite et d'élargir la multiplicité de services.

